

REDUCIO

5 Rue du Talus

**67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
 FRANCE**

Numéro AR : AR2400648

Numéro de commande ZB-702140

Code TVA Client : FR90750635690

Code Client ERP : RED49103

Code Client Compta : RED49103

 Expedition : LILLY FRANCE FEGERSEHEIM
 ZA - 2 Rue du Colonel Lilly
 67640 FEGERSEHEIM
 FRANCE

 Règlement par : **VIREMENT 30 jours Fin de Mois**

 Échéance au : **31/08/2024**

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
73100702 BL2400980 du 10/07/2024	DOUBLE-POIGNEE AMOVIBLE POUR PORTE DE ROLL VIANDE	30,00	20.00 €	600,00 €
FORFAIT TRAN BL2400980 du 10/07/2024	FORFAIT TRANSPORT IND/LOG FORFAIT	1,00	65.00 €	65,00 €

Voir conditions générales au verso

Réserve de propriété : Les marchandises faisant l'objet de cette facture restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (loi 80.335 du 12-05-80 et loi 85.98 du 25-01-85)

Pénalités de retard : Au delà de la date de règlement inscrite sur nos factures, des intérêts de retard égaux à 1.5 fois le taux de l'intérêt légal seront appliqués (Art. L.441-6 du code de commerce). Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est due de plein droit en cas de paiement à une date ultérieure à celle figurant sur la facture.

	Hors Taxes Net	Taux T.V.A	T.V.A.	Montant T.T.C.
Totaux	665,00 €	20,00 %	133,00€	798,00€

Escompte : Escompte pour paiement anticipé : Néant. TVA acquittée sur les débits

ACOMPTE	0,00 €
NET A PAYER	798,00 €



18, rue des Mariniers
 49350 Saint-Clément-des-Levées
 Tél. : +33 (0)2 41 38 40 11 | Fax : +33 (0)2 41 38 41 54

www.francefil.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. ACCEPTATION DE LA COMMANDE ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

La présente commande et ses annexes (ci-après « la Commande ») sont exclusivement régies par les conditions particulières de vente (ci-après les « CPV ») et les présentes conditions générales de vente (ci-après « les CGV »), à l'exclusion des conditions générales et/ou particulières du Client et de toute clause contraire. Tout autre usage ou précédent contraire invoqué par le Client est inopposable à France Fil International. À compter de la date d'envoi de la Commande ou de l'accusé de réception de commande par France Fil International, le Client doit le retourner daté, paraphé et signé pour acceptation par télécopie, par e-mail ou par courrier. La commande est réputée acceptée après retour de ce document sans modification.

2. LIVRAISON

2.1 Les marchandises, objet de la Commande, sauf disposition contraire dans les CPV, voyagent aux risques et périls du Client et ce même si l'expédition est faite franco de port.

2.2 Les marchandises sont livrées à l'adresse indiquée par le Client lors de la Commande. France Fil International se réserve la faculté de livrer jusqu'à concurrence de 5 % en plus ou en moins des quantités commandées. La facturation est faite en conséquence.

2.3 Les délais de livraison dans les CGV ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils s'entendent au départ de Saint-Clément-des-Levées. Un retard de livraison ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts.

La livraison pourra être suspendue en cas d'événement de force majeure. Un événement de force majeure désigne tout événement irrésistible, imprévisible et extérieur aux Parties rendant impossible l'exécution de tout ou partie de la Commande. Sont assimilés à des événements de force majeure, la non livraison des matières premières à France Fil International, le bris de machine, de rupture d'outillage, d'interruption de transport, de grève totale ou partielle.

3. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Il est expressément convenu entre les Parties que le transfert de propriété de la marchandise, objet de la Commande, s'effectue à compter du paiement intégral du prix par le Client. Néanmoins, les risques sont transférés au Client à compter de l'expédition de la marchandise, objet de la Commande.

4. GARANTIE

Dans le cas d'une marchandise défectueuse à la première utilisation dans un délai de huit jours suivant la livraison, France Fil International procédera à un échange, dans des conditions à déterminer par les Parties, après expertise. Dans une telle hypothèse, les frais de transport liés au retour de la marchandise et à la nouvelle livraison seront exceptionnellement supportés par France Fil International.

Toutes les réclamations doivent être effectuées par le Client dans un délai de huit jours à compter de la livraison de la marchandise, par lettre recommandée avec accusé de réception. En tout état de cause, la garantie ne peut jouer que si le Client utilise la marchandise dans des conditions normales d'usage.

5. PRIX

5.1 Le prix est fixé dans les CPV. Il comprend toutes les dépenses liées à l'exécution de la Commande, tous les frais de mission, de déplacement et ceux liés au conditionnement de la marchandise. Les frais de transport sont affectés à France Fil International ou au client dans les CPV. Le prix est ferme pendant toute la durée de la Commande.

5.2 Le paiement est effectué par le Client par lettre de change relevé dans les 30 jours calendaires de l'envoi de la facture par France Fil International, sous réserve d'acceptation par l'assurance crédit de France Fil International. France Fil International se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une précédente commande, ou avec lequel un litige de paiement subsisterait.

5.3 Le lieu de paiement est Saint-Clément-des-Levées, lieu du siège social de France Fil International.

5.4 À défaut de paiement intégral des sommes dues par le Client, dans

les délais prévus dans la Commande, les sommes restant dues sont majorées de plein droit d'un taux d'intérêt de retard, déterminé au jour d'émission de la facture et égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur. Cet intérêt de retard est calculé à partir du premier jour calendaire suivant la date d'échéance jusqu'à la date de paiement complet de la facture.

6. RESPONSABILITÉ

Chacune des Parties n'est responsable que des dommages matériels directs et certains et s'engage à répondre dans cette limite de l'ensemble des préjudices qu'elle pourrait causer à l'autre Partie. Les Parties entendent exclure tout recours s'agissant des dommages indirects et immatériels tels que notamment les pertes de profits, pertes de contrats.

Chaque Partie assumera seule l'entière responsabilité de tous dommages qui seraient causés de son fait, ou du fait de ses préposés, entrepreneurs ou sous-traitants travaillant pour son compte, à des tiers (personnes physiques ou morales autres que France Fil International, le Client ou leurs préposés respectifs).

7. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

France Fil International est propriétaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et industrielle relatifs aux échantillons, modèles, prototypes, aux documents, ainsi que des copies qui pourraient en être faites, et aux éléments de toute nature et sous quelque forme que ce soit, fournis ou réalisés par France Fil International et/ou des tiers dans le cadre de la Commande. À ce titre, France Fil International reste libre de les exploiter et d'en disposer sans restriction aucune. Le Client s'engage à ne pas commercialiser les documents et données fournis par France Fil International.

France Fil International ne pourra être tenu responsable des conséquences dommageables directes ou indirectes liées à une utilisation des documents et données fournis dans le cadre de la Commande, impropres à leur destination.

8. CONFIDENTIALITÉ

Chaque Partie s'interdit de communiquer, à des fins autres que l'exécution de ses obligations contractuelles, à tout tiers, sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie, les informations échangées avec l'autre Partie dès la phase précontractuelle. Cette obligation engage les Parties pendant toute la durée d'exécution de la Commande et pendant une durée de 3 ans à compter de la résiliation ou de l'expiration de la Commande. Chaque Partie s'engage à imposer la même obligation de confidentialité à ses collaborateurs, à ses préposés et sous-traitants éventuels.

9. QUALITÉ

Le système qualité mis en place par le Client et par France Fil International doit couvrir l'ensemble des activités liées à l'exécution de la Commande, y compris celles de ses sous-traitants éventuels.

10. CESSION

Le Client ne peut, sans l'accord écrit et préalable de France Fil International, céder tout ou partie de la Commande.

11. DEVOIR D'INFORMATION

En cours d'exécution de la Commande, le Client doit informer France Fil International sans délai de toute modification de sa situation juridique, celle de ses fournisseurs et/ou sous-traitants et de tout événement susceptible d'avoir des conséquences sur l'exécution de la Commande.

12. DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

La Commande est régie par le droit français. En cas de différend, relatif à la validité, l'exécution et/ou à l'interprétation de la Commande, à défaut d'accord amiable, la Partie la plus diligente peut saisir le Tribunal de commerce d'Angers, et ce même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Toute clause contraire stipulée par le Client est réputée non écrite. Les traites, acceptations de règlement, expéditions franco ou contre remboursement, n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. ACCEPTATION DE LA COMMANDE ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

La présente commande et ses annexes (ci-après « la Commande ») sont exclusivement régies par les conditions particulières de vente (ci-après les « CPV ») et les présentes conditions générales de vente (ci-après « les CGV »), à l'exclusion des conditions générales et/ou particulières du Client et de toute clause contraire. Tout autre usage ou précédent contraire invoqué par le Client est inopposable à France Fil International. À compter de la date d'envoi de la Commande ou de l'accusé de réception de commande par France Fil International, le Client doit le retourner daté, paraphé et signé pour acceptation par télécopie, par e-mail ou par courrier. La commande est réputée acceptée après retour de ce document sans modification.

2. LIVRAISON

2.1 Les marchandises, objet de la Commande, sauf disposition contraire dans les CPV, voyagent aux risques et périls du Client et ce même si l'expédition est faite franco de port.

2.2 Les marchandises sont livrées à l'adresse indiquée par le Client lors de la Commande. France Fil International se réserve la faculté de livrer jusqu'à concurrence de 5 % en plus ou en moins des quantités commandées. La facturation est faite en conséquence.

2.3 Les délais de livraison dans les CGV ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils s'entendent au départ de Saint-Clément-des-Levées. Un retard de livraison ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts.

La livraison pourra être suspendue en cas d'événement de force majeure. Un événement de force majeure désigne tout événement irrésistible, imprévisible et extérieur aux Parties rendant impossible l'exécution de tout ou partie de la Commande. Sont assimilés à des événements de force majeure, la non livraison des matières premières à France Fil International, le bris de machine, de rupture d'outillage, d'interruption de transport, de grève totale ou partielle.

3. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Il est expressément convenu entre les Parties que le transfert de propriété de la marchandise, objet de la Commande, s'effectue à compter du paiement intégral du prix par le Client. Néanmoins, les risques sont transférés au Client à compter de l'expédition de la marchandise, objet de la Commande.

4. GARANTIE

Dans le cas d'une marchandise défectueuse à la première utilisation dans un délai de huit jours suivant la livraison, France Fil International procédera à un échange, dans des conditions à déterminer par les Parties, après expertise. Dans une telle hypothèse, les frais de transport liés au retour de la marchandise et à la nouvelle livraison seront exceptionnellement supportés par France Fil International.

Toutes les réclamations doivent être effectuées par le Client dans un délai de huit jours à compter de la livraison de la marchandise, par lettre recommandée avec accusé de réception. En tout état de cause, la garantie ne peut jouer que si le Client utilise la marchandise dans des conditions normales d'usage.

5. PRIX

5.1 Le prix est fixé dans les CPV. Il comprend toutes les dépenses liées à l'exécution de la Commande, tous les frais de mission, de déplacement et ceux liés au conditionnement de la marchandise. Les frais de transport sont affectés à France Fil International ou au client dans les CPV. Le prix est ferme pendant toute la durée de la Commande.

5.2 Le paiement est effectué par le Client par lettre de change relevé dans les 30 jours calendaires de l'envoi de la facture par France Fil International, sous réserve d'acceptation par l'assurance crédit de France Fil International. France Fil International se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une précédente commande, ou avec lequel un litige de paiement subsisterait.

5.3 Le lieu de paiement est Saint-Clément-des-Levées, lieu du siège social de France Fil International.

5.4 A défaut de paiement intégral des sommes dues par le Client, dans

les délais prévus dans la Commande, les sommes restant dues sont majorées de plein droit d'un taux d'intérêt de retard, déterminé au jour d'émission de la facture et égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur. Cet intérêt de retard est calculé à partir du premier jour calendaire suivant la date d'échéance jusqu'à la date de paiement complet de la facture.

6. RESPONSABILITÉ

Chacune des Parties n'est responsable que des dommages matériels directs et certains et s'engage à répondre dans cette limite de l'ensemble des préjudices qu'elle pourrait causer à l'autre Partie. Les Parties entendent exclure tout recours s'agissant des dommages indirects et immatériels tels que notamment les pertes de profits, pertes de contrats.

Chaque Partie assumera seule l'entière responsabilité de tous dommages qui seraient causés de son fait, ou du fait de ses préposés, entrepreneurs ou sous-traitants travaillant pour son compte, à des tiers (personnes physiques ou morales autres que France Fil International, le Client ou leurs préposés respectifs).

7. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

France Fil International est propriétaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et industrielle relatifs aux échantillons, modèles, prototypes, aux documents, ainsi que des copies qui pourraient en être faites, et aux éléments de toute nature et sous quelque forme que ce soit, fournis ou réalisés par France Fil International et/ou des tiers dans le cadre de la Commande. À ce titre, France Fil International reste libre de les exploiter et d'en disposer sans restriction aucune. Le Client s'engage à ne pas commercialiser les documents et données fournis par France Fil International.

France Fil International ne pourra être tenu responsable des conséquences dommageables directes ou indirectes liées à une utilisation des documents et données fournis dans le cadre de la Commande, impropres à leur destination.

8. CONFIDENTIALITÉ

Chaque Partie s'interdit de communiquer, à des fins autres que l'exécution de ses obligations contractuelles, à tout tiers, sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie, les informations échangées avec l'autre Partie dès la phase précontractuelle. Cette obligation engage les Parties pendant toute la durée d'exécution de la Commande et pendant une durée de 3 ans à compter de la résiliation ou de l'expiration de la Commande. Chaque Partie s'engage à imposer la même obligation de confidentialité à ses collaborateurs, à ses préposés et sous-traitants éventuels.

9. QUALITÉ

Le système qualité mis en place par le Client et par France Fil International doit couvrir l'ensemble des activités liées à l'exécution de la Commande, y compris celles de ses sous-traitants éventuels.

10. CESSIION

Le Client ne peut, sans l'accord écrit et préalable de France Fil International, céder tout ou partie de la Commande.

11. DEVOIR D'INFORMATION

En cours d'exécution de la Commande, le Client doit informer France Fil International sans délai de toute modification de sa situation juridique, celle de ses fournisseurs et/ou sous-traitants et de tout événement susceptible d'avoir des conséquences sur l'exécution de la Commande.

12. DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

La Commande est régie par le droit français. En cas de différend, relatif à la validité, l'exécution et/ou à l'interprétation de la Commande, à défaut d'accord amiable, la Partie la plus diligente peut saisir le Tribunal de commerce d'Angers, et ce même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Toute clause contraire stipulée par le Client est réputée non écrite. Les traites, acceptations de règlement, expéditions franco ou contre remboursement, n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause.

REDUCIO

5 Rue du Talus

67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
FRANCE

Número AR : AR2400648
Número de commande ZB-702140

Code TVA Client : FR90750635690
Code Client ERP : RED49103
Code Client Compta : RED49103

Expedition : LILLY FRANCE FEGERSHEIM
ZA - 2 Rue du Colonel Lilly
67640 FEGERSHEIM
FRANCE

Règlement par : VIREMENT 30 jours Fin de Mois
Échéance au : 31/08/2024

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
73100702 BL2400980 du 10/07/2024	DOUBLE-POIGNEE AMOVIBLE POUR PORTE DE ROLL VIANDE	30,00	20.00 €	600,00 €
FORFAIT TRAN: BL2400980 du 10/07/2024	FORFAIT TRANSPORT IND/LOG FORFAIT	1,00	65.00 €	65,00 €

Voir conditions générales au verso

Réserve de propriété : Les marchandises faisant l'objet de cette facture restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (loi 80.335 du 12-05-80 et loi 85.98 du 25-01-85)

Pénalités de retard : Au delà de la date de règlement inscrite sur nos factures, des intérêts de retard égaux à 1.5 fois le taux de l'intérêt légal seront appliqués (Art. L.441-6 du code de commerce). Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est due de plein droit en cas de paiement à une date ultérieure à celle figurant sur la facture.

	Hors Taxes Net	Taux T.V.A	T.V.A.	Montant T.T.C.
Totaux	665,00 €	20,00 %	133,00€	798,00€

Escompte : Escompte pour paiement anticipé : Néant. TVA acquittée sur les débits

ACOMPTE	0,00 €
NET A PAYER	798,00€



18, rue des Mariniers
49350 Saint-Clément-des-Levées
Tél. : +33 (0)2 41 38 40 11 | Fax : +33 (0)2 41 38 41 54

www.francefil.com